



COVID 19 - Possibilités d'organisation des formations SST et APS dans le cadre de la reprise d'activité

Le ministère du travail, dans son [communiqué de presse du 4 mai 2020](#), a indiqué que les centres de formation continue pourront de nouveau accueillir leurs stagiaires à compter du 11 mai 2020.

Dans ce contexte de reprise progressive de l'activité et compte tenu du cadre et des contraintes fixés par le [protocole national de déconfinement](#), l'INRS, en tant qu'organisme certificateur, a étudié la possibilité de réaliser les formations pour lesquelles les situations d'apprentissage et la progression pédagogique peuvent être adaptées sans pour autant compromettre le déroulement des épreuves certificatives ainsi que la santé et la sécurité des stagiaires et du formateur.

Formations compatibles avec la reprise d'activité dans le contexte de pandémie du Covid-19

Le protocole national de déconfinement doit être strictement respecté.

Les mesures barrières et de distanciation physique doivent être rappelées à chaque ouverture de stage.

• MAC acteur SST / MAC APS ASD et Transport

Il est exceptionnellement possible d'éviter le contact physique entre les stagiaires. En effet, la formation est destinée à des personnes déjà certifiées, qui ont réalisé l'apprentissage des gestes de secours lors de leur formation initiale.

Les gestes techniques et conduites à tenir peuvent être revus sans mise en pratique par tout moyen respectant les règles du protocole.

- En MAC SST, le déroulement de l'épreuve certificative n°1 tel qu'explicité dans le document de référence permet une évaluation sans obligation de réaliser la totalité de l'action. Il s'agit de démontrer que le candidat a les compétences pour intervenir efficacement face à la situation proposée. L'évaluation des compétences 2, 3, 4 et 5 se fera en demandant au candidat de formuler oralement ses actions : « *voilà ce que j'observe, donc je ferais telle ou telle action...* »

Lors de l'épreuve n°2, l'évaluation par questionnement des compétences 6, 7 et 8 ne pose pas de problème particulier.

- En MAC APS, le déroulement de l'épreuve DC2 Secours suit les mêmes recommandations que pour l'épreuve n°1 du MAC SST ci-dessus.



- **MAC formateur SST**

Il est exceptionnellement possible d'éviter le contact physique entre les stagiaires. En effet, la formation est destinée à des personnes déjà certifiées et est principalement basée sur la pédagogie et le retour d'expérience.

Les épreuves certificatives du MAC formateur reposent aujourd'hui sur des présentations orales et ne présentent donc pas de problème particulier dans leur exécution dans le contexte du Covid-19 et le respect des gestes barrières et de distanciation physique.

Formations non compatibles avec la reprise d'activité dans le contexte de pandémie du Covid-19

Sans mesures de prévention satisfaisantes pour garantir la santé et la sécurité des personnes, il n'est pas possible aujourd'hui de mettre en œuvre les **formations initiales** :

- **d'acteur SST,**
- **d'acteur prévention secours (APS),**
- **de formateur SST.**

En effet, ces formations initiales exigent de mettre en œuvre, dans les meilleures conditions, des simulations et des jeux de rôle impliquant des contacts entre stagiaires (et donc le non-respect de la distanciation physique de 1 mètre par exemple) notamment pour la pratique de la partie secours :

- apprentissage des gestes pour l'acteur,
- apprentissage de l'enseignement des gestes pour le formateur.

De même, les conditions de réalisation des épreuves certificatives ne peuvent être réunies.

Remarque : pour obtenir des informations complémentaires sur les dispositifs sectoriels, rendez-vous sur le Quickplace prap/dispositifs sectoriels.

Ces mesures et recommandations sont susceptibles d'être mises à jour en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et du maintien ou du retrait des mesures du protocole de déconfinement.